Image not found or type unknown

Bonjour comment faire pour effacer son B2 merci

Par **mohitch69**, le **07/11/2011** à **14:32**

bonjour,
je voudrais savoir comment faire pour effacement de mon casier judiciaire B2, sachant que le B3 est vide je viens de le recevoir mais malheureusement, je viens d'avoir une proposition de travail avec habilitation secret défense et je crois que c'est foutu j'en suis dégouté surtout quand j'ai reçu mon B2 avec 4 condamnations..

S'il vous plait s'il y a quelqu'un qui sait faire pour effacer ce casier B2 merci d'avance .

Cordialement

Par **Domil**, le **07/11/2011** à **14:40**

Prenez un avocat pour monter votre argumentation sur la demande d'effacement
Mais ça ne changera rien, l'enquête pour le secret défense l'apprendra et le refus d'agrément est discrétionnaire.

Par **mohitch69**, le **10/11/2011** à **08:35**

merci pour vos informations.

Par **moidu54**, le **04/02/2013** à **21:09**

Bonjours,

je viens a ce jour de me faire effacer mon casier judiciaire B2

sachant que j'ai 2 peines emprisonnement ferme.

j'ai fait la demande sur le site ci joint :

https://teleservices.justice.gouv.fr/portail/portail/Accueil/FamilleDemande?tfCodeFamille=1

4 mois après j'ai reçu une convocation de police pour savoir mes motivations à vouloir effacer mon casier B2 puis plus de nouvelles pendant 6 mois,alors j'ai décidé d'allé au tribunal de moi même pour en savoir plus , donc de la une femme ma dit qui manqué un papier bref rien de bien pour moi.

après encore 1 mois d'attente j'ai ma réponse me donnant ma date d'audience donc aujourd'hui 04 février 2013
enfaîte vous serrez convoqué devant le tribunal correctionnel-CHAMBRE COLLÉGIAL.
c'est une salle d'audience normal avec des plusieurs personnes ayant
commis des délits bref quand vient votre tour ils font sortir la salle pour être a hui-clos ils ne vous tests pas ils sont la pour vous aidez et non vous jugé. ceci prend 5MN pas plus et il vous dise que c'est bon et enfin viens le soulagement de pouvoir enfin avancé dans mon projet professionnelle.

j'ai écrit car mon quand je chercher des renseignement je n'en trouvé pas .

bonne continuation a vous tous.

cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés